

CM1 · FICHE 163988

Relier une définition à un métier

Même sélection que la fiche élève. Une autre formulation peut être recevable lorsque la consigne le permet.

1. Quel métier désigne une personne qui entretient des plantes et des jardins ?

Réponse : jardinier

Un jardinier est une personne qui entretient des plantes et des jardins.

2. Dans un dictionnaire des métiers, quel mot associer à « entretient des plantes et des jardins » ?

Réponse : jardinier

Un jardinier est une personne qui entretient des plantes et des jardins.

3. Dans un dictionnaire des métiers, quel mot associer à « fabrique des objets et des meubles en bois » ?

Réponse : menuisier

Un menuisier est une personne qui fabrique des objets et des meubles en bois.

4. Dans un dictionnaire des métiers, quel mot associer à « prépare des pâtisseries » ?

Réponse : pâtissier

Un pâtissier est une personne qui prépare des pâtisseries.

5. Dans un dictionnaire des métiers, quel mot associer à « répare des chaussures » ?

Réponse : cordonnier

Un cordonnier est une personne qui répare des chaussures.

6. Quel métier désigne une personne qui vend et compose des bouquets ?

Réponse : fleuriste

Un fleuriste est une personne qui vend et compose des bouquets.

7. Dans un dictionnaire des métiers, quel mot associer à « confectionne des vêtements » ?

Réponse : couturier

Un couturier est une personne qui confectionne des vêtements.

8. Quel métier désigne une personne qui prépare les plats dans une cuisine professionnelle ?

Réponse : cuisinier

Un cuisinier est une personne qui prépare les plats dans une cuisine professionnelle.

9. Quel métier désigne une personne qui crée des images pour accompagner un texte ?

Réponse : illustrateur

Un illustrateur est une personne qui crée des images pour accompagner un texte.

10. Dans un dictionnaire des métiers, quel mot associer à « crée des images pour accompagner un texte » ?

Réponse : illustrateur

Un illustrateur est une personne qui crée des images pour accompagner un texte.

Ressource originale AnimyJob. Les indications de classe sont à adapter à la progression suivie. Aucun bilan officiel n'est délivré.